

Réunions FPT

RAPPORT DE LA RÉUNION DU COMITÉ FÉDÉRAL, PROVINCIAL ET TERRITORIAL SUR LA LUTTE ANTIPARASITAIRE ET LES PESTICIDES

16 - 18 octobre 2000 Ottawa, Ontario

La quatrième réunion du Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides (Comité FPT) a eu lieu récemment à Ottawa. Wanda Michalowicz, Section des pesticides, ministère de l'Environnement de l'Ontario, et Wendy Sexsmith, chef de l'homologation à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada, ont co-présidé l'assemblée.

Le Comité FPT réunit des représentants des organismes provinciaux, territoriaux et fédéraux concernés par l'utilisation, la gestion et la réglementation des produits antiparasitaires, leur donnant ainsi la possibilité d'échanger de l'information et de mieux coordonner les dossiers relatifs à la lutte antiparasitaire. La réglementation des produits antiparasitaires relevant à la fois de lois fédérales et provinciales, il faut établir des liens solides pour que la gestion des dossiers communs aux deux ordres de gouvernement soit efficace. Le Comité FPT est aussi le lieu où l'on peut approfondir les aspects techniques des grands dossiers de l'heure en matière de pesticides et de lutte antiparasitaire.

Pour partager et optimiser la formation du personnel et les possibilités de perfectionnement entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces et des territoires, on a décidé d'organiser pour la première fois cette année une séance spécialisée. Une séance d'une demi-journée a été présentée, au cours de laquelle on a exposé les grandes lignes du processus d'évaluation et de gestion des risques utilisé par l'ARLA lorsqu'elle prend des décisions réglementaires au sujet des demandes d'homologation de nouveaux produits.

Un des thèmes de la réunion portait sur les mesures à prendre au sujet de l'utilisation des pesticides en milieu urbain. Un nouveau site Web, Pelouses saines, a été créé par l'ARLA pour aider à répondre aux préoccupations du public sur cette question. L'ARLA a entrepris la réévaluation prioritaire des usages des herbicides et des insecticides les plus utilisés en milieu urbain. Des travaux additionnels seront entrepris par le Groupe de travail sur les pelouses saines, récemment formé.

Voici certains des principaux sujets abordés au cours de la réunion :

- poursuite des travaux concernant le processus de réévaluation des pesticides organophosphorés;
- modifications aux normes d'entreposage des produits agrochimiques pour que soient reconnues les exigences provinciales concernant la certification des fournisseurs de produits;
- pesticides qui présentent un intérêt particulier comme l'imidaclopride, le furadan et la strychnine;
- activités du Groupe de travail sur les zones tampons;
- exigences de l'ARLA concernant l'homologation de produits en situation d'urgence.

On s'est également penché sur les questions suivantes :

- le parachèvement des arrangements de travail dans les provinces entre les responsables de la conformité de l'ARLA et les opérations régionales;
- la consultation des provinces concernant les permis de recherche délivrés par l'ARLA;
- le commerce électronique des pesticides;
- la réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable;
- l'état des travaux sur la Loi sur les produits antiparasitaires;
- les mélanges engrais/pesticides;
- les programmes d'examen conjoint dans le cadre des activités du Groupe de travail de l'ALENA sur les pesticides;
- le programme de l'OCDE sur les pesticides et le Groupe de travail de l'OCDE sur les pesticides.

Rapports des groupes de travail

Le Comité FPT transmet un grand nombre de ses questions prioritaires à ses groupes de travail. Voici un sommaire des progrès réalisés par les groupes de travail depuis la réunion du Comité FPT de l'année dernière à Winnipeg.

Le **Groupe de travail sur les pelouses saines**, créé récemment pour aider à répondre aux préoccupations du public sur l'utilisation des pesticides en milieu urbain, tiendra sa première réunion au début de décembre. Il s'attachera à planifier la mise en oeuvre du Plan d'action pour les pesticides en milieu urbain dont on a fait l'annonce récemment.

Le **Groupe de travail sur les critères pour la classification des pesticides** s'est réuni en décembre 1999. Ses membres se sont entendus sur une série de principes directeurs d'un système national de classification destiné à remplacer les systèmes de classification qui existent actuellement dans les provinces. On a confirmé la proposition de six catégories, y compris divers paramètres toxicologiques pour chaque catégorie, et les paramètres environnementaux fondés sur les profils d'utilisation de chaque produit. Les provinces vont effectuer un examen interne de la proposition et formuler leurs directives et leurs commentaires au sujet des prochaines étapes proposées. Les membres du Comité FPT tiendront un appel conférence au début de 2001 pour discuter de la proposition et des prochaines étapes du projet.

Le **Groupe de travail sur la base de données nationale sur les ventes de pesticides** a mis au point un système de classement des pesticides qui permettra de produire des données publiques à partir de la base de données sur les ventes de pesticides, tout en protégeant les renseignements commerciaux confidentiels. Les associations du secteur des pesticides ont accepté de fournir des données annuelles sur les ventes de chaque produit, par province et par territoire. Les travaux du Groupe de travail portent, entre autres, sur la collecte d'un vaste échantillon des données sur les ventes de produits de 1999 et sur l'élaboration d'une réglementation qui pourrait rendre obligatoire. Réunion du Comité FPT le 16-18 octobre 2000 3 la présentation, par les titulaires d'homologation, de données annuelles sur les ventes de tous les produits (kg/province/année).

On a décidé de démanteler le **Groupe de travail sur la surveillance et le signalement d'incidents après l'homologation** car son travail est jugé terminé. Au besoin, des renseignements sur la surveillance après l'homologation seront incorporés au processus de réévaluation de l'ARLA, et des rapports seront faits au Comité FPT.

Le **Groupe de travail pour l'éducation, la formation et la certification en matière de pesticides** (GT - ÉFC) sert de tribune fédérale, provinciale et territoriale pour l'adoption et la mise en place de normes pour l'éducation, la formation et la certification. On a récemment créé un site Web secondaire pour la Norme pour l'éducation, la formation et la certification en matière de pesticides. Le Groupe de travail participe à un projet de l'ALENA visant l'élaboration d'examens de base pour les applicateurs de pesticides, examens qui seraient utilisés à l'échelle de l'Amérique du Nord. Le GT - ÉFC a également terminé des directives pour la préparation d'examens; ces directives donnent les grandes lignes du contenu des examens de certification afin que ceux-ci puissent être normalisés dans tout le pays. L'examen du Tronc commun -Utilisation des pesticides est terminé, et on procède maintenant à l'examen des modules par catégorie. La version anglaise du manuel national sur l'épandage aérien est également terminée. Le Groupe de travail est à réviser les définitions des catégories et les lignes directrices pour le renouvellement de la certification.

Le **Groupe de travail sur les zones tampons** a été mis sur pied pour fournir une rétroaction sur les dossiers régionaux ayant trait à la politique réglementaire sur les zones tampons à respecter lors de l'application de pesticides. Le travail sur ce dossier débutera au cours des prochains mois.

Participation des intervenants

On a tenu une séance à l'intention des intervenants avant la tenue de la réunion officielle du Comité FPT à Ottawa. La Canadian Aerial Applicators Association, le Conseil canadien de la lutte

antiparasitaire en milieu urbain, le Conseil canadien du commerce au détail, l'Association canadienne des manufacturiers de spécialités chimiques, l'Institut pour la protection des cultures (IPC), Landscape Ontario Horticultural Trades Association et le Conseil canadien de l'horticulture ont présenté des exposés au Comité FPT.

Les questions soulevées par les intervenants portaient, entre autres, sur les modèles visant à déterminer la dérive de pulvérisation et les zones tampons, une réponse au rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, l'amélioration des emballages à l'épreuve des enfants pour les produits de catégorie domestique, une mise à jour sur les programmes de gérance de l'IPC, un plan pour la réduction de l'utilisation de pesticides dans l'industrie de l'aménagement paysager, plan fondé sur la lutte intégrée et l'éducation, et enfin sur les possibilités d'utiliser des produits à usage limité et de l'importance de ces produits pour les producteurs.

La prochaine réunion du Comité FPT aura lieu à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, du 15 au 17 octobre 2001.